PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE 18 NOVEMBRE A VINGT HEURES,
Le Conseil Municipal de Lavau-sur-Loire, dûment convoqué le 14 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la Présidence de Madame Claire TRAMIER, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 10
Présents : 6
Votants : 8

PRESENTS : Claire TRAMIER, Hervé MOINAUD, Isabelle BALBINE, Ann BRASSET, Maxence AUTHIER, Alice DOUAUD

ABSENTS EXCUSES :
Christine BRETECHE, procuration à Maxence Authier
Pascal PRODEAU, procuration à Isabelle Balbine
Yoann DORNER,
Eva ANDREY,

Secrétaire de séance : Isabelle Balbine

- **APPROBATION du procès-verbal du conseil municipal du 13 octobre à l'unanimité**

- **Rapport d'activité TE44 2024**

Conformément au Code Général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-39 relatif à la communication du rapport d'activités des syndicats mixtes aux collectivités membres, Mme TRAMIER, expose aux membres du conseil le rapport d'activité 2024 de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44).

Le Conseil municipal, à l'unanimité prend acte du rapport d'activité 2024 de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44) et précise que le présent rapport demeurera à disposition du public dans les conditions prévues par la règlementation.

- **Rapport 2024_Service déchets de la communauté de communes Estuaire et Sillon**

Conformément au Code Général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-39, Mme TRAMIER expose aux membres du conseil le rapport d'activité 2024 du service déchets de la communauté de communes Estuaire et Sillon.

Le conseil municipal, à l'unanimité prend acte du rapport d'activité 2024 du service déchets de la CCES et précise que le présent rapport demeurera à disposition du public dans les conditions prévues par la règlementation.

- **Organisation du festival vintage par l'association Ferdicox les 4-5-6 septembre 2026**

L'association Ferdicox a fait une demande à la mairie afin de reconduire le festival vintage en 2026, suite à la première édition de 2024. Les membres du conseil municipal sont d'accord pour reconduire les mises à disposition (occupation du domaine public, accès vestiaires football, sanitaires) mais ne souhaitent pas se substituer à l'association pour solliciter le prêt d'une scène de spectacle auprès de la ville de Pontchâteau.

- **Point de situation travaux de rénovation énergétique en mairie**

Le démarrage des travaux a bien débuté le 3 novembre dernier par la démolition. Il apparait nécessaire de compléter le chantier par de nouvelles interventions :
- démolition du lattis bois dans la salle de réunion pour la réalisation du renfort du plancher bois
- dépose de la porte de la salle de réunion pour pose d'une porte simple et permettre le doublage en continuité sur le mur
- dépose de la porte du sas pour permettre le doublage en continuité sur le mur

Deux avenants sont créés pour modifier le marché de travaux, un avenant n°1 pour le renfort du plancher, le bloc porte pour un montant de 1.324.98 € TTC et un avenant n°2 pour support plancher et plafond faux solivage pour un montant de 3.487.03€ TTC.
Les délais de travaux seront respectés.

- **Pacte financier fiscal de la communauté de communes**

Le pacte financier et fiscal est un outil de gestion du territoire. Dans un contexte de raréfaction de la ressource publique, il vise à mieux connaître son territoire du point de vue financier et fiscal et d'en analyser les capacités budgétaires pour réaliser des projets du bloc communal constitué des communes et de l'EPCI. Il s'articule au projet de territoire et au schéma de mutualisation en identifiant les modalités de mise en commun des moyens financiers et fiscaux du bloc communal.
Tous ces projets nécessitent des moyens financiers. C'est pour cette raison que les élus d'Estuaire et Sillon travaillent activement à l'élaboration d'un pacte financier et fiscal dont l'objectif est d'assurer le bon fonctionnement de notre intercommunalité et de garantir le maintien des services et des compétences essentiels au développement du territoire. Madame TRAMIER présente les propositions et contours aux élus, suite au travail mené durant le mandat par les communes, le pacte se finalise et sera voté d'ici la fin de l'année.

- **Schéma directeur des eaux pluviales :**

La commission d'attribution s'est réunie mercredi 12 novembre et a décidé de retenir l'offre de SCE. La signature du marché et la notification sont envisagées fin novembre. Le coût pour la commune de Lavau-sur-Loire s'élèvera à 42.000 € TTC. La demande de subvention a été déposé auprès de l'agence de l'eau à hauteur de 60%.

- **Ste Barbe à Lavau sur Loire**

La présence des élus est souhaitée à l'occasion de la Ste Barbe, organisée à Lavau-sur-Loire, le 29 novembre.

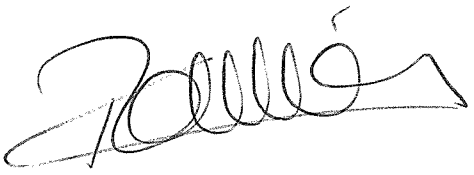
- **Distribution des containers**

La distribution des bacs jaunes aura lieu au local technique de Lavau-sur-Loire, les dates de retraits sont prévues :

Le mercredi 3 et vendredi 5 décembre de 14h à 17h30 et le samedi 6 décembre de 9hà 12h30

- **Jardins locatifs rue du cadran**

L'édification d'une clôture séparative est en réflexion, Claire Tramier et Alice Douaud vont prospecter, afin de trouver les matériaux susceptibles de convenir, sous réserve de l'accord des bâtiments de France.



Fin de séance à 22h30.